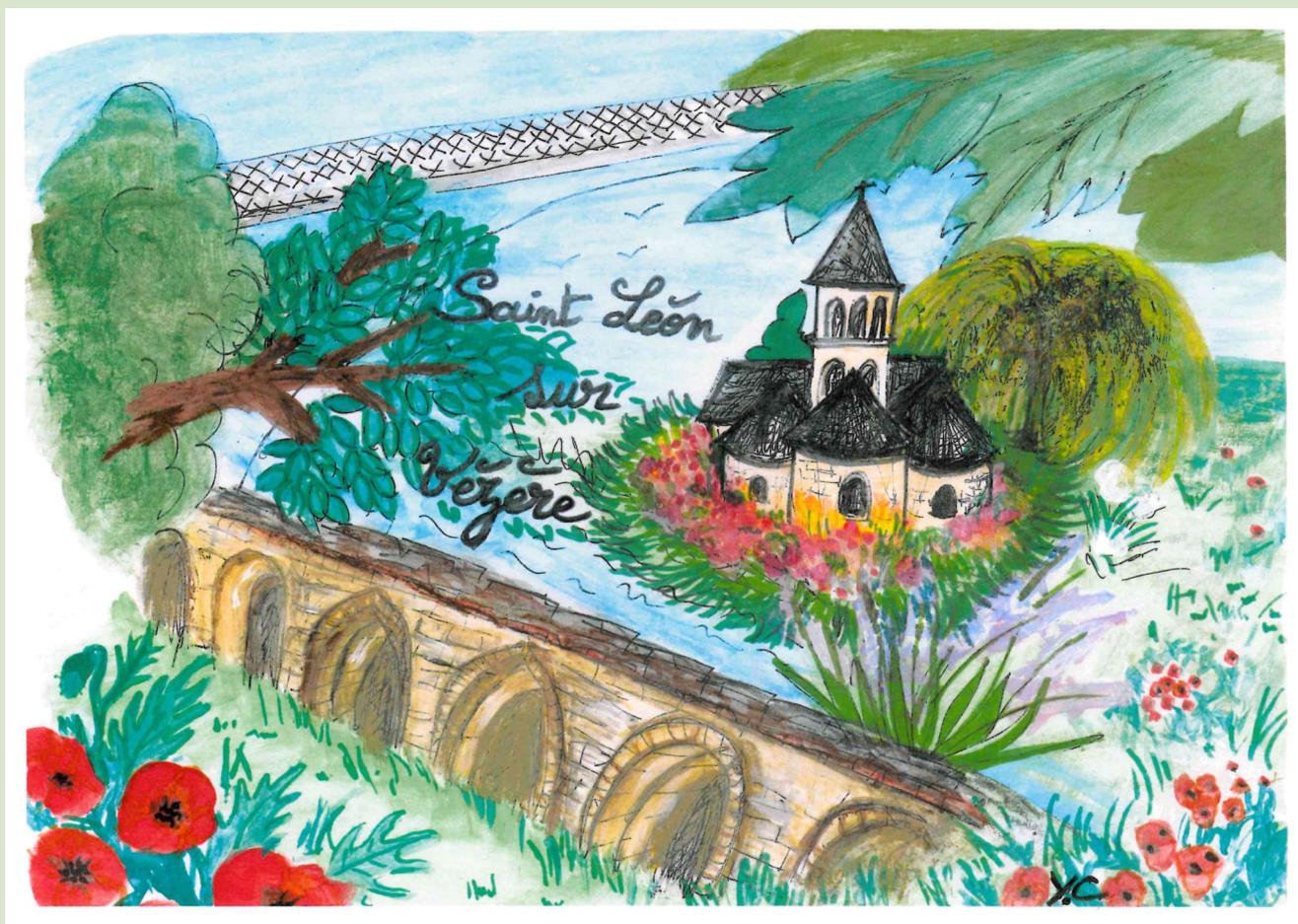


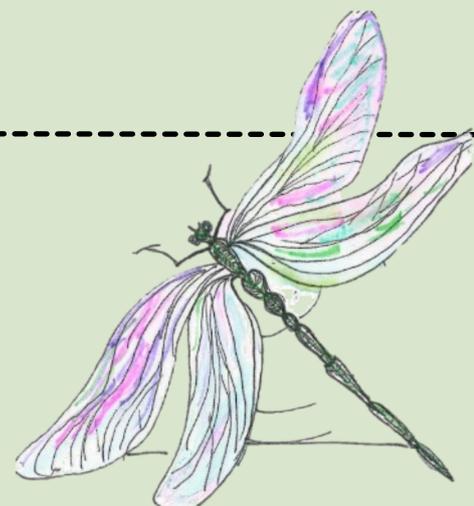
Lo Journal d'Acqui

J
U
I
N



2022

- ◊ Budget
- ◊ Fleurissement
- ◊ Manifestations estivales
- ◊ Etc ...



LE MOT DU MAIRE

Chères St Léonnaises, Chers St Léonnais,

Enfin !! Nous devrions cet été pouvoir revivre, respirer et profiter pleinement des beaux jours après ces deux années compliquées et contraintes en raison de la Covid-19. Deux années au cours desquelles nous avons vu nos libertés se réduire, où nous avons été séparés de nos proches et de nos amis, deux années sans la chaleur des sourires, bref deux années bien tristes. Mais depuis maintenant plusieurs semaines la « vie d'avant » revient et en ce début de période estivale les vacanciers commencent à faire leur retour, les terrasses s'animent et nos artisans réouvrent leurs échoppes.

Nos associations, qui pendant 2 ans s'étaient résignées à ne rien faire, sont toutes aujourd'hui en pleine préparation d'un été animé. Et grâce à leur énergie et leur motivation je peux vous promettre un été riche en couleurs, en échanges et en soirées animées avec, entre autres, le retour des marchés gourmands, de notre fête du village, de notre belle brocante...

La Municipalité, quant à elle, continue de travailler au maintien des ressources financières de la commune et vous trouverez dans le journal le détail du budget qui a été voté. Cette année encore, les finances sont saines et en concordance avec la ligne budgétaire fixée par vos élus.

Les projets pour 2022 sont :

- Restauration de la toiture de la sacristie, nettoyages des noues de la toiture de l'église,
- Réfection du terrain de pétanque, avec une participation financière du club,
- Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques en collaboration avec le SDE 24,
- Installation des bâches incendies à Chaban et à La Bugadie,
- Réfection des sanitaires de l'école,
- Réfection des voiries au lieu-dit « La Malétie » et au lieu-dit « Le Sol »
- Changement de la chaudière communale.

Par ailleurs la commune a décidé de poursuivre sa participation au Label « Villages Fleuris », et nous espérons, grâce à l'énergie débordante de notre agent technique Yannick CARLIER, assistée de ses collègues et chapeauté par Anita JARDEL, obtenir le 27 juillet prochain une seconde fleur qui viendra récompenser un projet, une envie, un cadre de vie St Léonnais, et justifier la démarche « zéro phyto » et développement durable mise en place par la précédente municipalité.

Je profite aussi de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Xavier AUDIER notre nouvel agent technique, arrivé en février, qui connaît le village car il venait auparavant y travailler dans le cadre des missions du GER.

Enfin, j'ai une pensée toute particulière pour Madeleine FREYSSENGEAS notre doyenne qui nous a quittés le 18 mars dernier. Nous étions allés lui souhaiter son anniversaire le 22 octobre dernier et souffler avec elle ses 104 bougies.

Mais, pour finir, comment ne pas évoquer les temps troublés que nous vivons depuis plusieurs semaines. En effet, que dire ou écrire qui puisse être porteur d'espoir vers un avenir meilleur pour tous, alors qu'à 3h de vol de la France, un pays libre est victime de la même oppression que celle que notre pays a connu lors de la 2nd guerre mondiale. Aussi je tenais à vous remercier pour l'élan de générosité et de solidarité dont vous avez fait preuve lorsque la municipalité a mis en place, en collaboration avec la Communauté de Communes, L'Union des Maires de la Dordogne et Le Conseil Départemental, la collecte de denrées pour nos amis Ukrainiens.

Aussi, sachons apprécier la chance que nous avons de vivre en paix dans le cadre exceptionnel de notre village et restons vigilants à y maintenir calme et harmonie dans le respect de chacun.

Comptez sur mon total engagement à vos côtés,

Avec toute mon amitié,

Votre Maire,
Yannick DALBAVIE

Dans ce numéro :

Édito du Maire	2	Associations	14-15
Flash infos	3	Sictom Redevance Incitative	16
Mairie / Agence Postale Communale	4	Nos orchidées sauvages	17
Bibliothèque	4	Village Fleuri / Atlas Biodiversité	18
État Civil / Recensement	5	Église Saint Léonce	19
Zoom sur Frédéric VINCENT	6-7	Aire de Covoiturage	20
Coup d'œil dans le rétro	8	Nouveaux Arrivants	21
Cérémonie 8 mai	8	Fête du Grand Site	22
École	9	Syndicats Mixte Bassin Versant	23
Budget	10	Mot de l'opposition	24
Agenda	12-13	Numéros Utiles	25

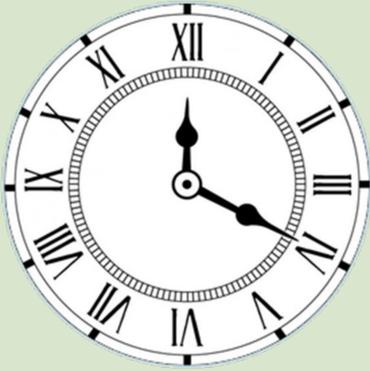
Depuis le mois de février, nous avons un nouvel agent technique Xavier AUDIER, qui intervenait déjà sur la commune via le GER.



Nous remercions Yannick CARLIER pour son aimable autorisation pour l'utilisation d'un de ses magnifiques dessins sur la couverture du Journal.

Nous remercions également Mme Sylvie COMMERNAT pour son aimable autorisation pour l'utilisation de ses photos du bourg rénové, publié dans le précédent bulletin

Les numéros de maison pour l'adressage sont toujours disponible à la mairie



MAIRIE



Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi

Fermée le mercredi

13h30 - 17h30

05.53.50.73.16

mairie@slve.fr

 : Mairie de Saintléonsurvézère

www.slve.fr

- Affranchissement
- Dépôt et retrait de courrier et colis
- Vente enveloppes et emballages Prêt-à-envoyer
- Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne par le titulaire (max 350€)
- Dépôt de chèques

Panneau Pocket : 243 smartphones possèdent St Léon sur Vézère dans leur favoris depuis le 15 mars 2021, continuez à en parler autour de vous

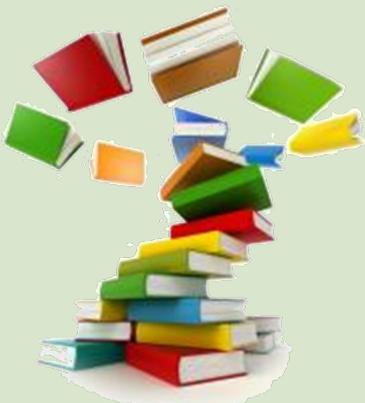


Suivez l'actualité et les alertes de la Commune avec l'application gratuite PanneauPocket

Disponible sur App Store DISPONIBLE SUR Google Play EXPLORE IT ON AppGallery

© PanneauPocket

BIBLIOTHÈQUE



Abonnement : 7€ pour une année et par famille.

Horaires d'ouverture

Lundi de 16h à 18h

Jeudi de 15h30 à 18h

Vendredi de 15h30 à 18h

2022



BAPTÊME CIVIL

Martin et Noa NIEDERST

16 avril

FÉLICITATIONS AUX JEUNES MARIÉS

Faustine L'HERMINE et Jean LIGNERAT

04 juin

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Monique PIVETEAU épouse JAULIN

22 janvier

Marthe COSSE veuve REY

06 avril

Patrick CORBIN

29 avril

RECENSEMENT 2022

Estimation suite au recensement de la population du 20 janvier au 19 février 2022 dans l'attente des résultats officiels

	2022	2016	+ ou -
Résidences principales	209	198	+11
Logements occasionnels	2	10	-8
Résidences secondaires	185	165	+20
Logements vacants	16	36	-20
Bulletins individuels	396	409	-13
FLNE <i>Fiche logement non occupé</i>	6	11	-5
Nbre de personnes FLNE	11	13	-2

ILS PARTICIPENT À LA VIE ÉCONOMIQUE DU VILLAGE ...

Frédéric VINCENT - Sculpteur



Si vos pas vous poussent un de ces jours sur un des chemins de notre commune, ne soyez pas étonnés si vous apercevez des silhouettes blanches plus ou moins dévêtues posant lascivement au milieu d'un pré... Alors, peut-être, la curiosité vous amènera à aller voir et brusquement, au détour d'un buisson, vous verrez apparaître une tête étrange plus ou moins recouverte de mousse qui vous regarde d'un air paisible. Ça y est, vous êtes arrivés chez Frédéric Vincent, sculpteur....

Voilà maintenant quelques mois que Frédéric Vincent et sa troupe de gargouilles ont décidé de venir s'installer dans notre village. Frédéric, vous l'avez sans doute rencontré et échangé avec lui au cours des trois derniers étés. En effet, son échoppe dans le courrédou du puits n'a pas manqué de provoquer une saine curiosité.

Mais qui est Frédéric et d'où lui vient cette passion pour les gargouilles ?

Frédéric est un autodidacte, sa passion pour la sculpture a commencé presque par hasard avec un burin et de la pierre, puis, ce fut la terre, puis le plâtre et enfin le bronze. Frédéric, dans un premier temps a réalisé des œuvres classiques (buste, nus, portraits...), mais cela ne le satisfaisait pas totalement. C'est alors qu'apparurent les gargouilles. Qui a choisi qui, impossible de le dire (dixit Frédéric), mais il semblerait que brusquement il venait de trouver dans cet étrange personnage, sa signature. Ni homme, ni femme, mais avec tellement d'humain dans les gestes et les regards que le visiteur se laisse prendre par la douceur, la poésie ou encore la tendresse qui émanent de ses personnages. C'est un étranger et il nous ressemble.

Lorsqu'on entre dans l'atelier de Frédéric Vincent, on a l'impression de changer de monde. Brusquement, nous sommes entourés de personnages étranges, comme venus d'une autre planète, avec au milieu d'eux quelques bustes de belles dames ou encore quelques nus, et tout ce monde semble parfaitement cohabiter.



Mais poussons une autre porte, là, tout est bien ordonné, chaque outil est à sa place, prêt à servir. Plus loin, reste encore des machines, le four, ...autant d'outils importants qui attendent sagement que vienne le moment de leur installation.



Que de matériel, que d'énergie et surtout que de talent, de temps et de patience pour arriver à l'œuvre finie. Personne ne peut imaginer en contemplant ces sculptures le nombre d'heures, de jours, de semaines et de mois qu'il faut passer pour avoir le plaisir de caresser la sculpture enfin achevée. En effet, ce qui fait l'originalité de Frédéric Vincent, c'est qu'il n'est pas seulement créateur, mais aussi fondeur, ce qui est extrêmement rare dans ce métier, aussi, puisque nous en avons l'occasion, essayons de parcourir avec Frédéric le chemin qui va de la création à la réalisation d'une sculpture en bronze :

1^{ère} étape : la création du modèle en plâtre. Là nous sommes totalement dans l'expression artistique pure

2^{ème} étape : l'empreinte. On aborde maintenant la technique. Il faut recouvrir entièrement le modèle d'élastomère et le fermer dans une coque pour qu'il laisse son empreinte, puis attendre que cela prenne.

3^{ème} étape : ouvrir la coque, détacher l'empreinte du modèle. Elle doit reproduire fidèlement et en creux la statue et l'enduire dans ses moindres contours de cire.

4^{ème} étape : une fois la cire refroidie, on ouvre la coque et on dégage l'épreuve. On a ainsi obtenu une statue en cire.

5^{ème} étape : on installe sur la statue des tubes pour évacuer la cire, des alimentations et des événements pour permettre la coulée de bronze enfin, on remplit l'intérieur de la statue de plâtre réfractaire et on plante des clous pour la maintenir et éviter qu'elle ne bouge lors de la cuisson.

6^{ème} étape : on projette du plâtre sur tout l'objet et on l'enferme dans un bloc appelé moule de potée.

7^{ème} étape : cuisson pendant plusieurs jours à 900 degrés. Résultat, la cire fond et s'évacue, d'où l'expression « cire perdue », laissant une nouvelle épreuve à l'intérieur du moule de potée.

8^{ème} étape : le moule est retourné, placé dans un bac plein de sable et rempli de bronze : c'est la coulée.



9^{ème} étape : une fois le moule refroidi, il faut le casser à coup de burin pour libérer le bronze.

10^{ème} étape et pas la moindre : il faut assembler les éventuels morceaux, polir la pièce, combler les petits trous laissés par les clous et finir en appliquant des acides pour lui donner sa patine en chauffant la pièce au chalumeau.

Et voilà, elle est enfin prête mais que de travail ! Et chaque étape présente un danger. Tout doit toujours être parfait (le moule, la température, la qualité du bronze, ...) afin de ne pas remettre en cause l'ensemble.

C'est un travail énorme, mais pour lequel Frédéric a eu la reconnaissance de ses pairs lorsqu'en 2019, il a été invité à proposer trois de ses œuvres sous la verrière du Grand Palais à Paris au salon des Artistes français lors du vernissage d'Art Capital.

Pour en savoir plus :

gargouille.ultra-book.com/les_gargouilles_bronze-p50420

Facebook : Frederic Vincent sculpteur

Vidéo de présentation sur :

<https://www.youtube.com/watch?v=K3RnYBaaLYA>



COUP D'ŒIL DANS LE RÉTRO

TROISIÈME EXTRAIT : CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 1920

M Le Maire donne lecture de la lettre de M le Préfet en date du 2 janvier 1920, relative à l'érection d'un monument à la mémoire des enfants de la commune morts pour la Patrie pendant la Grande Guerre.

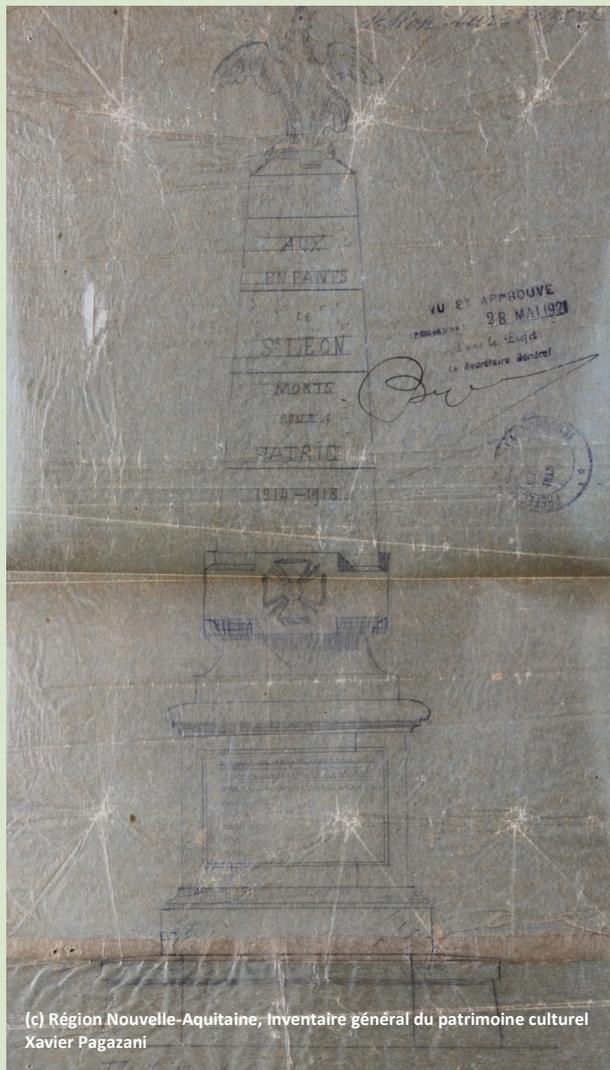
Le Conseil désireux de perpétuer la mémoire des glorieux enfants de St Léon qui ont donné leur vie pour la défense du Droit et de la Civilisation vote une somme de Mille francs à prendre sur les fonds disponibles.

Désigne un comité chargé de recueillir les souscriptions et d'examiner les voies et moyens d'exécution du projet du Monument.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/11/1921

M Le Maire fait connaitre au Conseil que M Lafilée, architecte des monuments historiques à Paris, auteur à titre gracieux du Monument aux morts pour la France de la commune de St Léon, ne pouvant se déplacer facilement pour venir surveiller la marche des travaux, il y a lieu de rechercher un homme compétent pour la surveillance et la réception desdits travaux.

Le conseil décide de confier à M Trassoudaine agent voyer cantonal, la mission que ne peut remplir M l'architecte précité auquel le Conseil adresse de chaleureux remerciements.



(c) Région Nouvelle-Aquitaine, Inventaire général du patrimoine culturel
Xavier Pagazani

N'OUBLIONS PAS ...

Cérémonie du 8 Mai 1945 au monument aux morts en présence du maire, du conseil municipal de la Protection Civile et des anciens maires Pierre Gaillard, François Bruno et Frédéric Malvaud



ÉCOLE



©Emilje Soler Photographie

Chanson du Carnaval 2022

« Carnaval papou,
Carnaval bambou,
Tête de pie,
Tête de loup.

Carnaval papou,
Carnaval bambou,
Carnaval, carnaval
Carnaval fou !!! »



©Emilje Soler Photogra-

Nous avons préparé les affiches du Carnaval.
Nous nous sommes déguisés les jours avant le Carnaval.
Nous avons fait nos sacs de confettis.
Nous avons préparé « l'apéro » dans notre barquette avec notre prénom.
Nous avons découpé le fromage, partager les popcorns et les chips.
Nous avons défilé déguisés dans le village de Saint-Léon-Sur-Vézère avec les familles.
Nous avons lancé des confettis, joué, chanté, dansé, rigolé.



©Emilje Soler Photographie

LES INCORRUPTIBLES

LE PREMIER PRIX LITTÉRAIRE DÉCERNÉ PAR LES JEUNES LECTEURS

Nous avons élu notre livre préféré.



Pour commencer nous avons reçu une carte d'électeur. Le jour du vote on a pris le matériel : les bulletins et les enveloppes.



Puis nous avons montré notre carte d'électeur et signé la liste d'émargement.

Nous avons mis l'enveloppe dans l'urne et dit « a voté ». Puis un enfant à tamponné notre carte.



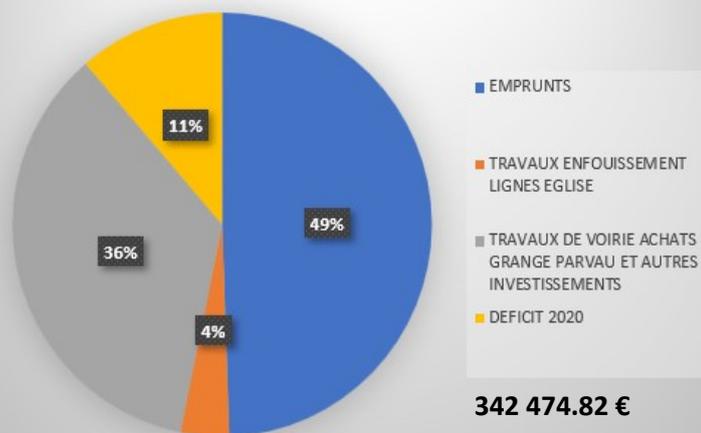
Nous sommes allés dans l'isoloir pour mettre notre bulletin préféré dans l'enveloppe.

c'est le livre « PAF »

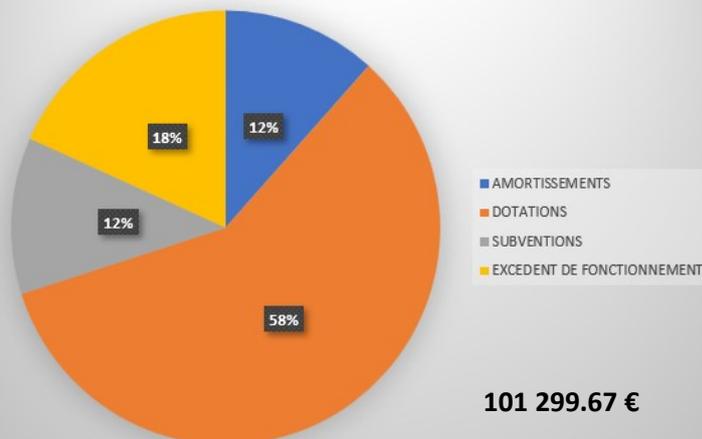
qui a eu le plus de voix ! LES GS-CP

BUDGET : RÉSULTAT 2021

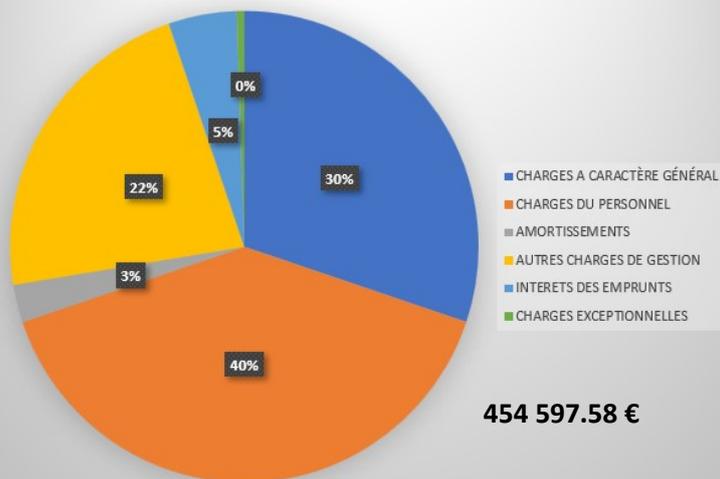
INVESTISSEMENT DEPENSE



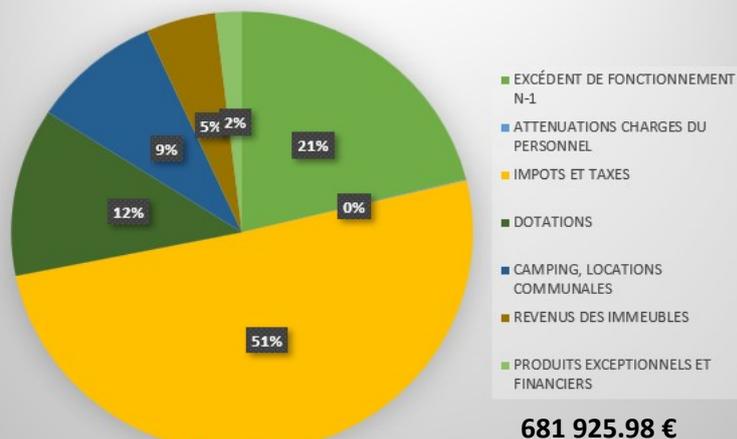
INVESTISSEMENT RECETTE



FONCTIONNEMENT DEPENSES



FONCTIONNEMENT RECETTES



Pour l'exercice 2022 le budget s'équilibre de la façon suivante :

- la partie fonctionnement s'équilibre à hauteur de 569 054.12 €
- La partie investissement s'équilibre à hauteur de 391 223.46 €

Les projets pour 2022 sont :

- L'installation des bâches incendie à Chaban et rive gauche
- La réfection des sanitaires de l'école
- Le changement de la chaudière à fioul

Extrait Arrêté contre les Bruits de voisinage

du 29/07/2020

Article 3 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. peuvent être effectués :

- ◇ les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- ◇ les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ◇ les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6 : Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.



RÈGLE N°1 RESPECT ET TOLÉRANCE

Les règles à respecter en matière d'élagage pour les haies

L'élagage des haies est soumis aux règles du code civil (Art 671, 672, 673) :

- une distance minimale de 0.50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (dites de basses tiges) ne dépassant pas 2 m
- une distance de 2 m minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dits de haute tige) destinés à dépasser 2 m de hauteur
- La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.
- La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est planté l'arbre, jusqu'à la pointe.



Déjections canines

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Pour le bien être de tous, merci de laisser le village propre de tout cadeau de vos toutous

PARCE QU'EN **VRAI**
C'EST BEAUCOUP MOINS
MIGNON ...



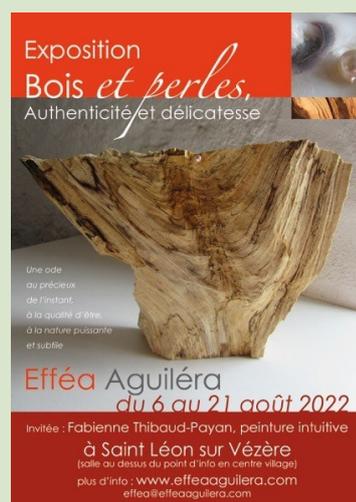
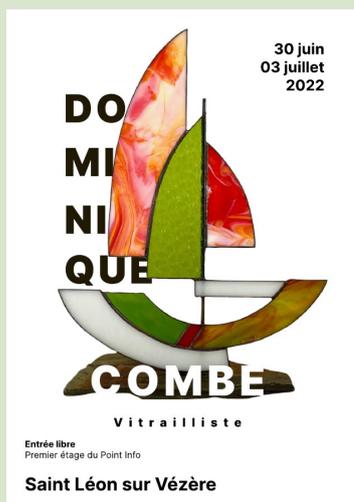
Pour le **bien-être** de **tous**

MERCI de laisser l'endroit propre

Lui ne peut ramasser, vous oui 

AGENDA

Expositions à la salle de réunion, au dessus du Point Info



- ◇ **30 juin au 03 juillet** : Dominique COMBE, Vitrailliste
- ◇ **5 au 20 juillet** : Marcelle VANKEIRSTBILCK, exposition de peintures
- ◇ **23 juillet au 4 août** : Ambre GUINARD, photographe périgourdine, expose ses séries photographiques "Danses Organiques" et "Mystères" inspirée par les paysages féeriques et mystérieux de la Vézère,. Ambre nous emmène en voyage à travers ses images poétiques. Venez redécouvrir notre belle région sous l'œil sensible de cette artiste locale. ambreguinard.com / contact@ambreguinard.com
- ◇ **6 août au 21 août** : Efféa AGUILERA, Exposition Bois et Perles

Efféa est également praticienne en Danse Sensitive® et pratiques corporelles. Elle vous propose également du 19 juillet au 23 août des Ateliers de Mouvement Sensitif® : Respiration, fluidité corporelle, ouverture, présence à la nature (danse d'expression libre suivant l'approche de l'Expression/Danse Sensitive®) deux fois par semaine, les mardis et vendredi matin de 9h45 à 10h45 sur les berges de la Vézère vers les saules pleureurs.

Minimum 4 personnes présentes pour que l'atelier soit confirmé sur place. Annulation en cas de pluie
Informations : effea@effeaaguilera.com ou 06 62 20 23 17 / www.effeaaguilera.com/danse-bien-etre/

- ◇ **11 juin** : Nettoyage de la Vézère

- ◇ **24 au 26 juin** : Festival Les Plumes de Léon

Vendredi 24 juin 18h : Ouverture du festival au Manoir de la Salle

Samedi 25 juin 15h : Animation jeunesse et Rencontre littéraire à La Madeleine Grand Site

Dimanche 26 juin 11h : Rencontres littéraires au Château de Losse

Programme complet ww.lesplumesdeleon.com

- ◇ **25 juin** : Feu de la St Jean : stade de foot - Concert de rocks/blues, grillade, buvette



NETTOYONS LA VEZÈRE!

SAMEDI 11 JUN 2022

Inscription souhaitée avant le 8 juin :

8h30 Condat-sur-Vézère : 06 12 82 19 95
Place de la Mairie

8h30 Montignac-Lascaux : 06 12 82 19 95
Base Canoës KANDAK

9h00 St-Léon : 06 82 09 45 85
Base Canoës APA

9h00 St-Léon : 05 53 31 29 41
Base Canoës Family

8h30 Les Eyzies : 05 53 06 97 15
Place de la Mairie

8h30 Le Bugue : 06 24 19 35 46
Base Canoës Canoeic

Organisation de cet événement dépend de l'avalanche des conditions sanitaires

Gratuit, Utile & Familial !

SAINT LÉON SUR VÉZÈRE

les Jeudis soir à partir de 18h30

du 30 juin au 1 septembre 2022

Marché gourmand

Terrain de pétanque - Route du Moulin

Pensez à amener vos couverts !

ST-LÉON SUR-VÉZÈRE

21^e BROCANTE

Vide Greniers

Dimanche 10 Juillet 2022

- ◇ **du 30 juin au 01 septembre** : Marchés gourmands - Terrain de Pétanque
- ◇ **Dimanche 10 juillet** : Brocante
- ◇ **Jeudi 14 juillet 21h** : Visite nocturne du village organisée par l'Office du Tourisme - 5€ / À partir de 10 ans
Réservations 05 53 51 82 60 / contact@lascaux-dordogne.com
- ◇ **Samedi 16 juillet** : Cinéma de plein air - Place de l'église
- ◇ **Du 03 au 06 août** : Festival de musique en Périgord Noir - église
- ◇ **Du 12 au 14 août** : Fête du Village

Du 3 au 6 août 2022 en l'église de St Léon sur Vézère

40^{ANS} Festival du Périgord Noir

MUSIQUE BAROQUE CLASSIQUE & JAZZ

28 juillet - 19 août 2022

MERCREDI 03 AOÛT 2022
Église de Saint-Léon-sur-Vézère
~ 18h - **Vous Trouvez Ça Classique ?**
Mathieu Herzog, direction
Orchestre Appassionato
Michiaki Ueno, violoncelle
(1^{er} Prix de violoncelle du 75^e Concours de Genève 2021)

~ 21h - **Total Schubert**
Mathieu Herzog, direction
Orchestre Appassionato
Jeanne Gérard, soprano
Pierre Génisson, clarinette

JEUDI 04 AOÛT 2022
Église de Saint-Léon-sur-Vézère
~ 21h - **Concert anniversaire des 40 ans du Festival !**
Mathieu Herzog, direction
Orchestre Appassionato
Jeanne Gérard, soprano
Pierre Génisson, clarinette

VENDREDI 05 AOÛT 2022
Église de Saint-Léon-sur-Vézère
~ 21h / Récital Boris Berezovsky, piano

SAMEDI 06 AOÛT 2022
Église de Saint-Léon-sur-Vézère
~ 18h / Récital Bruno Rigutto, piano
~ 21h - **Grandes partitions**
Edgar Moreau, violoncelle
Raphaëlle Moreau, David Moreau, violons
Adrien La Marca, alto
Quatuor Tchalik

AGENDA MIS À JOUR RÉGULIÈREMENT SUR
LE SITE DE LA MAIRIE

www.slve.fr

LE CLUB DE FOOT

Après deux années particulièrement difficile pour nous, comme pour beaucoup d'associations, notre club de foot est tout de même toujours « vivant » aujourd'hui ! La saison 2020 avait particulièrement bien commencé avec l'arrivée de nombreux joueurs et la création d'une deuxième équipe. Les résultats étaient au rendez-vous mais le covid nous a coupé dans cet élan positif ! En 2 ans, nous n'avons pu pratiquer notre sport que par intermittence et de façon très contraignante. Mais, soyons positif ! Nous serons là à nouveau au mois d'août avec le plaisir de nous retrouver et de redémarrer une nouvelle saison avec une équipe en compétition et une en loisirs. Tous ceux qui voudraient nous rejoindre ou venir nous supporter sont les bienvenus. Nous tenons aussi rendre hommage à Raphaël Valbuena dit « Rapha » qui nous a quitté soudainement. « Membre fondateur du club en 1977, actif joueur et bénévole, tu as contribué à écrire les plus beaux chapitres du foot à St Léon et nous nous souviendrons toujours des « Allez Rapha » qui raisonnaient dans notre petite vallée les jours de match ! Pour tout cela nous te disons un grand merci, ton souvenir restera à jamais gravé dans nos mémoires »

Nous finirons en remerciant la mairie, les généreux donateurs et sponsors, les particuliers qui sont tous des soutiens importants pour la pérennité de notre club.

David GORSSE

HISTOIRE DE PIERRE

L'association « Histoire de Pierres » impliquée et passionnée par le paysage et le patrimoine de St Léon est toujours à la recherche d'idées pour améliorer notre vie quotidienne sur notre commune. Ce premier semestre, nous avons participé à la plantation d'arbres derrière le cimetière et l'aire de stockage des ordures ménagères, car ce genre d'initiative permet un ralentissement du réchauffement climatique. Puis un hommage à nos défunts de la guerre de 1939 - 1945, nous avons acheté des vases « Médicis » afin de fleurir régulièrement nos monuments.

Nous participons également à des aménagements tels que la mise en place de ganivelles au cabanon sous le pont, mais aussi à des travaux plus importants comme la réfection du toit de l'église engagée par la mairie. En effet, cette première tranche de travaux de mise hors d'eau aura un coût d'environ 16 000 €, l'association apportera son soutien à hauteur de 30% grâce à la générosité de nos donateurs locaux, particuliers et professionnels, et extérieurs à la commune. Nous les remercions vivement de leur participation. Enfin, nous achèterons dans les semaines à venir des équipements son et musique pour l'église avec le concours, là aussi, d'un don privé.

Nous sommes une population extrêmement chanceuse et privilégiée de vivre dans un endroit comme St Léon, qui réunit une esthétique et une harmonie paysagère, architecturale et humaine qui méritent réellement d'être sauvegardées et soignées.

Chaque jour est une chance, protégeons là,

David LESPINASSE



VÉLO SILEX



Après 2 ans d'absence, La Rando Silex se présente de nouveau pour sa 20ème édition avec une manifestation de sport nature conviviale.

Le programme du weekend avec départ et arrivée dans le bourg de St Léon

Samedi 01 Octobre : Randonnée VTT accompagnée nocturne avec repas convivial

Dimanche 02 Octobre : Randonnée VTT de 20 , 40, 60 km et Randonnée pédestre de 8 et 15 km avec repas traditionnel « sanglier à la broche ».

Pour plus de renseignements et inscriptions : www.velosilex.com



Ellen KUSTERS

LE COMITÉ DES FÊTES

Les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous aider à organiser les trois temps forts de cet été : la Feu de la St Jean 25 juin au stade, La Brocante le 10 juillet et la Fête du Village le week-end du 15 août.

Sans bénévoles, l'organisation de ces évènements est compromise, alors rejoignez-nous !

Cécile LESPINASSE



PÉTANQUE

Chères Saint Léonnaises, Chers Saint Léonnais,

Notre association revigorée par l'arrivée de nouveaux licenciés se porte bien. La joie et la bonne humeur compense largement nos médiocres résultats sportifs.

Des concours ouverts à tous seront organisés très prochainement durant lesquels vous pourrez passer un bon moment dans un cadre très agréable.

Si vous êtes intéressé par notre activité n'hésitez pas à nous contacter.

Thierry AUDY



LE BUS DES RÊVES

La p'tite guinguette du Bus des Rêves réouvre les portes de son chapiteau pour une deuxième édition locale encore plus belle, joyeuse, partageuse, familiale et festive!

Nous vous accueillerons du 10 au 27 juillet, du dimanche au mercredi de 18h à minuit, avec des concerts, spectacles, ateliers, veillées familiales et mille surprises artistiques pour petit-e-s et grand-e-s !

Nous terminerons en beauté avec un weekend de clôture les 30&31 juillet. Bar & restauration de notre potager collectif sur place, entrée et participation à prix libre. La programmation détaillée sera sur le Facebook du Bus des Rêves et sur busdesreves.wixsite.com/france.

Vous voulez venir pour vivre d'incroyables moments de partage entre habitant-e-s du coin, rendez-vous à Sous le Roc, entre le Moustier et Saint Léon sur Vézère à partir du 10 juillet, nous vous attendons nombreux-ses ! Vous voulez donner un coup de main à l'équipe, ou proposer quelque chose sur notre caravane-scène, contactez-nous à busdesreves@gmail.com.



MISE EN PLACE DE LA REDEVANCE INCITATIVE

Enquête usagers SMD3

Mise en place de la Redevance Incitative

Dans le cadre de la mise en place de la redevance incitative, le SMD3 réalise une campagne d'information visant à vous renseigner sur le nouveau mode de gestion de vos déchets ainsi qu'à créer votre compte usager. Les informations demandées sont indispensables pour pouvoir bénéficier du service de collecte.

Qui est concerné ?

Tout producteur de déchets : propriétaires, locataires, entreprises, collectivités et associations de la commune.

Comment se passe l'enquête ?

1) Envoi de documents en boîte aux lettres :

Courrier explicatif, brochure guide de la Redevance Incitative, formulaire d'enquête, enveloppe T.

2) Récolte des données :

vous pouvez soit :

- Remplir le formulaire reçu et le renvoyer par courrier grâce à l'enveloppe T
- Remplir le formulaire en ligne sur le site internet du SMD3
- Transmettre les informations demandées par téléphone au 09 71 00 84 24 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h30
- Venir à la permanence qui est proposée près de chez vous

Pourquoi cette enquête ?

Pour répondre aux attentes de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, les élus périgourdiens ont décidé de remplacer la TEOM par la redevance incitative. Cette nouvelle fiscalité qui ne portera que sur les sacs noirs, tiendra compte de la taille de chaque foyer et de sa production réelle de déchets.

Le SMD3 doit récolter vos informations personnelles afin de créer votre compte usagers nécessaire pour obtenir votre carte d'accès aux conteneurs ordures ménagères et en déchèterie.

Dès 2024, vous recevrez une facture de redevance en lien avec votre production (à l'instar de votre facture d'eau ou d'électricité). Cette redevance dite incitative remplace la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) que vous payez actuellement, soit avec votre impôt foncier si vous êtes propriétaire, soit dans vos charges locatives si vous êtes locataire.

L'objectif est à la fois environnemental (réduire les déchets non valorisables) et financier (maîtriser la facture « déchets »).

Cette mise en place implique que vous possédiez un Compte Usager, compte sans lequel la collecte et le traitement de vos déchets ne pourront plus être assurés.

Il est nécessaire de s'enregistrer auprès du **SMD3 avant le vendredi 2 juillet 2022** via les formulaires reçus au mois de mai par courrier.

URGENT ET IMPORTANT

Votre enregistrement est indispensable afin de recevoir en fin d'année une carte d'accès personnelle requise dès le début d'année prochaine, pour accéder aux déchèteries ou bien pour déposer vos sacs noirs dans les bornes prévues à cet effet qui vont être équipées de contrôles d'accès (lecteur de carte).



Informations et contact :

- service.usagers@smd3.fr
- www.smd3.fr rubrique « mon compte ».
- 09 71 00 84 24 du lundi au vendredi

Information concernant la gestion de vos déchets Permanences Enquête SMD3

Dans le cadre de la mise en place de la **redevance incitative**, le SMD3 réalise une campagne d'information visant à vous renseigner sur le nouveau mode de gestion de vos déchets ainsi qu'à créer votre compte usager. Les informations demandées sont indispensables pour pouvoir bénéficier du service de collecte. **Pour vous aider dans ces formalités un agent du SMD3 est à votre disposition sans rendez-vous dans les permanences suivantes :**

A PARTIR DU MERCREDI 1er JUIN ET JUSQU'AU JEUDI 30 JUIN 2022

- MARCILLAC :** Les mercredis 1er et 29 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, au SICTOM (salle Philippe Melot)
- SARLAT :** Jeudi 2 juin, vendredi 3 juin, mardi 7 juin de 9h à 12h30 et mercredi 8 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, salle Joséphine Baker—ancien hôpital (à côté du centre culturel)
- MONTIGNAC :** Jeudi 9 et vendredi 10 juin de 9h à 12h, maison France Service (à gauche de l'entrée de la mairie)
- SAINT-LEON-SUR-VEZERE :** Jeudi 9 juin de 13h30 à 17h30, à la Mairie (salle de réunion)
- LES EYZIES :** Lundi 13 et mardi 14 juin de 9h à 12h30, salle de la halle—Avenue de la Préhistoire
- DAGLAN :** Le mercredi 15 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, salle des associations (fond du parking de la salle des fêtes)
- DOMME :** Les jeudis 16 et 30 juin de 9h à 12h30, salle de la Rhode (place de la Rhode dans Bastide)
- BEYNAC :** Vendredi 17 juin de 9h à 12h, à la salle des fêtes
- SALIGNAC :** Lundi 20 et vendredi 24 juin de 9h à 12h30, salle de réunion de la mairie
- CENAC :** Mardi 21 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h, bureaux de la mairie
- CARSAC-AILLAC :** Mercredi 22 juin de 13h30 à 17h, salle de réception de la mairie
- CARLUX :** Jeudi 23 juin de 9h à 12h30, salle de réunion de la maison des services (Bourg, à côté de la mairie)
- SAINT-MARTIAL-DE-NABIRAT :** Lundi 27 juin de 9h à 12h, salle du foyer rural (à côté de la mairie)
- SAINT-GENIES :** Mardi 28 juin de 9h à 12h, salle des fêtes

SMD3 – Service relations usagers
09 71 00 84 24 (appel non surtaxé) / service.usagers@smd3.fr
www.smd3.fr



NOS ORCHIDÉES SAUVAGES – 2^{ÈME} PARTIE

Le printemps approche, les fleurs sauvages les moins frileuses sont déjà en fleurs et nos orchidées sauvages sont entrain de sortir et les précoces ne vont pas tarder à fleurir. Certaines ont déjà pointé le bout de leur nez avant l'hiver, c'est le cas de l'orchis bouc, de la spiranthe d'automne, l'orchis pyramidal, et de certaines ophrys. On les repère dans l'herbe basse par leur couleur et leur forme en rosette. Notre territoire est riche, nos promenades sur nos petites routes se transforment en véritables excursions botaniques dès les beaux jours. Il suffit de regarder attentivement les bas cotés des routes, quant à nos chemins, c'est un véritable festival. Il y a près de 30.000 espèces (taxons) d'orchidées dans le monde - 170 de ces taxons sont présents en France. Près de 72 taxons poussent en Aquitaine, répartis en 17 genres sur la commune de Saint Léon, il y a pour le moment 30 espèces recensées, une de disparue. (une 20 aine d'espèces sont protégées dans notre département).

On distingue les orchis et les ophrys. Les Ophrys ont un labelle dépourvu d'éperon et ressemblant plus ou moins, par sa pilosité, ses macules et colorations à un insecte (Diptères et Hyménoptères variés) qui sont « utilisés » pour la pollinisation. Les Orchis ont un labelle muni d'un éperon, ne ressemblant jamais à un insecte, et leurs pétales et sépales sont souvent rassemblés en casque plus ou moins lâche. Je contribue au recensement des stations et des espèces pour la Société Française d'Orchidophilie, en effectuant le suivie depuis plusieurs années. Si parmi vous certains souhaitent s'associer à mes sorties ce sera avec plaisir.

Sylvie COMMERGNAT-DUSSOT



Neottia nidus-avis ou orchis nid d'oiseau

La Néottie est une espèce forestière qui n'a pas de chlorophylle et met à profit la photosynthèse réalisée par les arbres pour subvenir à ses besoins. Très discrète elle fleurit en mai-juin.



Ophrys scolopax ou ophrys bécasse

Le gynostème peut faire penser à la tête et au bec de la bécasse, d'où son nom. Chez nous on la trouve sur les pelouses sèches où elle fleurit en avril/mai.

Ophrys marzuola f. Planimaculata

Ophrys marzuola est un Ophrys arachnitiformis au sens large mais de taille généralement modeste, ici un plan hypochrome. Elle fleurit en mars et avril.



Ophrys sulcata ou ophrys sillonné.

Drapé de noir, l'Ophrys sulcata appartient avec l'Ophrys lutea et l'Ophrys speculum à ces belles méditerranéennes qui semblent gagner peu à peu du terrain vers le nord. C'est une tardive qui s'épanouit en friches, pâtures, pelouses de fin avril à juin.

Cephalanthera rubra, ou Céphalanthère rouge

est une orchidée sauvage endémique d'Europe qui pousse dans les sous-bois clairs et les broussailles. On la rencontre moins souvent que la Cephalanthera longifolia. Ses fleurs sont roses avec de larges sépales étalés et un petit labelle très peu développé. Elle fleurit de mi-mai à fin juin.



Dactylorhiza elata ou orchis élevé,

robuste mais élancée, haute de 40 à 100 cm. L'inflorescence est composée d'un long épi laxiflore portant des fleurs de couleur rose foncé qui fleurit en mai-juin en pleine lumière. Elle tend à disparaître peu à peu du fait de l'assèchement des zones humides.



Ophrys apifera ou ophrys abeille

est pollinisée par les abeilles solitaires dont plusieurs espèces d'eucères, mais pas par les abeilles domestiques. La plante attire l'insecte en produisant une odeur qui imite l'odeur de l'abeille femelle. Le labelle se comporte comme un leurre que l'abeille mâle confond avec une abeille femelle. Si la fécondation croisée n'a pas eu lieu, l'ophrys s'autoféconde, comme sur la photo où l'on voit la goutte de pollen qui va à la rencontre du labelle.



Platanthera chlorantha, la platanthère à fleurs verdâtres, l'orchis verdâtre.

Plante de pelouses sèches ombragées ou non, aux fleurs d'un blanc-vert, à l'éperon long de 20 à 45 mm et au labelle pendant. Ses anthères à loges polliniques sont divergentes et fortement écartées à la base, voire arquées. La platanthera bifolia quant à elle se distingue par des anthères très serrées et droites. Elle fleurit en mai - juin.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Pendant le confinement nous l'avons constaté la Nature a vite repris le dessus. La quiétude retrouvée, la faune et la flore se sont déployées. Le paysage se développe, s'adapte, se transforme et le spectacle est délicieux. Malgré les événements, au contact de la nature, nos cœurs se sont réchauffés, nos esprits éveillés, nos peurs, nos doutes s'y sont réfugiés.

En dépit de cette époque imprévisible et déroutante, St Léon sur Vézère s'est encore une fois lié à la nature pour devenir le plus doux des refuges. Le village démontre par son esprit authentique et sauvage qu'un « village fleuri » ce n'est pas uniquement un village aux parterres rasés de près, aux fleurs coordonnées sur des balcons, aux arbres coiffés et gominés. Un village fleuri demeure un lieu où la nature accompagne notre quotidien, le soutient, lui offre l'espoir, l'enjôle tout en gardant sa liberté.

Avec l'aventure du label Villes et Villages Fleuris, nous avons planté des arbres qui rencontreront toutes les générations futures comme un pont vers l'avenir. Nous avons essayé d'inclure des plantes potagères, nourricières dans un esprit ludique et poétique comme sont les fleurs de Dordogne et de nos jardins.

Le jury du label viendra nous rendre visite le mercredi 27 juillet et nous espérons obtenir le deuxième pétale!

Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement

Les idées viennent de discussions souvent informelles au coin d'une ruelle ou de l'épicerie. Les élus, très présents dans la commune, parlent beaucoup avec les administrés.

Il faut aussi composer avec les contraintes comme les crues de la Vézère ou le passage fréquent des touristes sur les berges notamment. Pour trouver des solutions et des idées à ces contraintes, beaucoup de discussions et de concertations avec des professionnels, des administrés ou même des visiteurs.

Ce qui fait notre force c'est justement l'intérêt collectif de l'équipe municipale en premier lieu, mais aussi des habitants qui prennent plaisir à partager leur expérience et même à donner des boutures de plantes ou arborescentes. Beaucoup de fleurs pourraient porter le nom des personnes qui les ont données. Autour de l'église, il y a pratiquement que des boutures, la commune n'a fait que très peu d'achat et c'est une fierté pour nous d'entretenir et de perpétuer la mémoire des habitants de Saint-Léon qui ont finalement posé la première pierre de ce label.



Les services municipaux sont très à l'écoute des souhaits et des demandes de la commune et de ses habitants. Yannick a su maintenir un lien privilégié avec les anciens et peut profiter de leur savoir et de leur expérience qu'elle sait mettre au service de la nature et de la biodiversité de Saint-Léon.



Yannick CARLIER



Extrait du dossier technique pour concourir à la deuxième fleur

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Référent de la commune : M Jean-Yves LBOUC 0630490299

Groupe Facebook : Atlas de la biodiversité communale vallée de l'Homme

Communauté de communes de la Vallée de l'Homme

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Mieux connaître pour préserver.

Le plus grand Atlas de la Biodiversité Communale est sur la Vallée de l'Homme !

Un Atlas de la Biodiversité Communale est un inventaire des milieux et des espèces présents sur un territoire donné. Il implique les élus, les citoyens, les associations, les entreprises et même les enfants. Cela est fait afin de valoriser et préserver le patrimoine naturel. Cet inventaire permet de cartographier les atouts de notre biodiversité.

Des naturalistes sont missionnés en 2022 et 2023 pour réaliser ces inventaires. Ils vont sillonner le terrain de jour comme de nuit (arrêté préfectoral n° DD7SEER/EMN/22-041). Vous aurez peut-être l'occasion de les rencontrer.

Les groupes ciblés

- Les insectes
- Les amphibiens
- Les reptiles
- La flore
- Les oiseaux
- Les chauve-souris

Devenez

Ambassadeurs de la biodiversité

Pour permettre la préservation et la valorisation du territoire, un réseau se met en place. Pour chaque commune, nous recherchons encore des citoyens volontaires. Si vous appréciez votre patrimoine naturel, rejoignez-nous !

<https://www.cc-valleedehomme.fr>



Co-financé par :



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HOMME

Atlas de la Biodiversité Communale

Les inventaires pour le recensement des espèces ont commencé. Sa réalisation permet de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire.

Par qui ? Les structures naturalistes



Quoi ? Différents groupes taxonomiques : les insectes, les reptiles, les amphibiens, les oiseaux, les chauve-souris et la flore

Où ? Sur l'ensemble des 26 communes du territoire

Quand ? De mars 2022 à juin 2023 De jour et de nuit

Arrêté préfectoral n° DD7SEER/EMN/22-041 du 16 mars 2022




AIDEZ-NOUS À RECENSER LES OISEAUX DANS VOTRE COMMUNE !

LPO AQUITAINE

AGIR pour la BIODIVERSITÉ

REPUBLIQUE FRANÇAISE

OFB

Vallée de l'Homme

PÔLE D'INTERPRÉTATION DE LA PRÉHISTOIRE

Plan Climat

ÉGLISE SAINT LÉONCE



Notre belle église romane, dédiée à Saint Léonce, qui est un bel exemple de vie (voir encadré) vous accueille au bord de la Vézère, sur une place fleurie pour un moment de détente, de méditation ou de prière. N'hésitez pas à y entrer, à vous assoir dans la nef pour admirer les voûtes et le chœur, la beauté de ses pierres taillées par la main de l'homme du moyen âge, qui souvent y consacrait sa vie.

Vous pouvez aussi prier dans l'une des chapelles d'absides réservées à la Vierge Marie, à Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et au Sacré-Cœur de Jésus. Les bénévoles tentent d'y créer une atmosphère propice au bien être de ces lieux. Et comme chaque année depuis 2006, une crèche y est installée pour vous aider à fêter Noël. Cette année dans notre église sont célébrés deux mariages et le baptême de trois enfants. Aussi, c'est le lieu où nous nous retrouvons pour dire adieu à l'un des nôtres et l'accompagner en sa dernière demeure. Cette année encore notre église accueillera des concerts, toujours de qualité, n'hésitez pas à venir profiter de la belle acoustique de ce bien si précieux. Toutes les infos sur le site web du village et affichage local.

Mais cette vieille dame avait des problèmes avec des toitures abimées et surtout dégradées par la mousse et diverses plantes invasives. Lors des orages et fortes pluies l'eau traversait les toitures Depuis deux ans notre Mairie s'en préoccupait, mais il faut du temps pour trouver l'argent et obtenir toutes les autorisations pour entretenir ce monument historique. Et super, c'est fait, et déjà bien avancé. La Mairie a pu confier ce travail de restauration à Fred Morin, charpentier couvreur, habitant de Saint Léon. Les lauzes des absides et chœur ont été nettoyées, réparées voire remplacées et donc sur ces parties la couverture est étanche. La grande toiture de la nef a pu aussi être réparée, le plus long a été de trouver toutes les parties abimées pour une restauration efficace. C'est chose faite. Reste la toiture de la sacristie, qui en principe sera elle aussi remise en état d'ici la parution de notre journal. Merci à Monsieur le Maire et son équipe efficace, car enfin il ne pleut plus dans l'église.

En tant que bénévole attachée à ce superbe bâtiment et lieu de culte, je vous sollicite tous pour une aide de surveillance, de vigilance, sur tout ce que vous pouvez apercevoir qui pourrait alerter votre attention afin d'éviter les vols et dégradations de ce lieu. Et s'il le faut intervenir. L'église romane est notre bien à tous, protégeons la du mieux que nous pouvons.

Merci,
Irène



Saint Léonce II dit « le jeune » Evêque de Bordeaux, Pasteur d'Aquitaine (né en 410 à Saintes, il a vécu 54 ans) de noble naissance et de grand renom par ses mérites personnels : il répareit les églises, évangélisait, était prodigue avec les pauvres, avait le cœur loyal et était l'honneur du peuple et de sa ville. Il fut un illustre personnage de la Gaule, et fut souverainement aimé des rois mérovingiens : Mérové et Childéric 1^{er}.

(sa vie est décrite dans les textes et poèmes de St Venance Fortunat,
archivées à Poitiers)

AIRE DE COVOITURAGE

Courant juin, une aire de co-voiturage avec cinq places de parking sera délimitée derrière le cimetière. Cette action fait écho au plan de mobilité lancé par la Communautés de Communes et à la nécessité de revoir nos modes de déplacement .



NOUVEAUX ARRIVANTS BIENVENUE !

La Municipalité espère organiser prochainement un pot de bienvenue pour les nouveaux arrivants sur la communes ces deux dernières années. Le Covid ayant évidemment empêché ce type de rassemblement.

Nouveau propriétaire ou locataire, il est important de vous présenter en mairie pour obtenir toutes les informations nécessaires à la vie du village :

- ◇ Services
- ◇ Inscription listes électorales
- ◇ Ecole
- ◇ Urbanisme

3ÈME ÉDITION DE LA FÊTE DU GRAND SITE DE FRANCE VALLÉE DE LA VÈZÈRE

Suite au succès des deux premières éditions de la *Fête du Grand Site de France Vallée Vézère*, le Pôle d'interprétation de la Préhistoire est ravi de dévoiler les dates de cette troisième édition qui se déroulera le :

vendredi 30 septembre et le samedi 1er octobre 2022



La Fête en quelques mots

L'objectif de cette manifestation est de sensibiliser les habitants à la richesse du patrimoine naturel et culturel du territoire qu'ils habitent. C'est également l'occasion d'attirer leur attention sur la fragilité de cet environnement et sur les enjeux portés collectivement par les partenaires du Grand Site de France pour sa préservation.

Cet événement s'inscrit dans le programme d'actions 2020-2026 du Grand Site de France Vallée de la Vézère qui vise à « renforcer le partage et la transmission du projet de territoire du Grand Site de France ».

L'ensemble de l'évènement est entièrement **gratuit**.

Les temps forts de cette troisième édition

Afin de (re)découvrir de manière festive les patrimoines du Grand Site de France Vallée de la Vézère en famille, entre amis ou individuellement, une riche programmation événementielle est proposée.

◇ La soirée d'ouverture aura lieu le vendredi 30 septembre au Pôle d'interprétation aux Eyzies avec le spectacle d'improvisation "L'Expérience Inoubliable" de la Compagnie Improvisation Alternative.

◇ La journée du samedi sera rythmée par une multitude d'activités réparties sur l'ensemble du territoire du Grand Site de France Vallée Vézère. La soirée de clôture aura lieu sur la commune de Terrasson avec le spectacle "La Loi de la Jungle" de la compagnie Betty Blues

L'intégralité de la programmation sera dévoilée au mois de septembre. Le programme détaillé sera mis en ligne sur le site du Pôle d'interprétation de la Préhistoire : www.pole-prehistoire.com/fr/projet-grand-site

MAISON FRANCE SERVICE

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Rendez-vous dans votre France services

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : france-services.gouv.fr

France services - MONTIGNAC

Mairie de Montignac, Place Yvon Delbos
24290 MONTIGNAC

Contacts

Mme Nathalie LAFON
Mme Coraline MARFAING
05 53 51 79 90
france-services.montignac@cc-vh.fr

Jours et horaires d'ouverture au public

- Lundi : 9h00-12h00
- Mardi : 9h00-12h00 / 13h30-17h00
- Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30
- Jeudi : 9h00-12h00
- Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h00

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

En Dordogne, 30 France services vous accompagnent

● Commune dotée d'une ou plusieurs France services ● Préfecture / sous-préfecture

Santé, famille, retraite, logement, impôts... les agents France services vous accueillent et sont heureux de vous aider dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA VÈZÈRE EN DORDOGNE (SMBVVD)

« L'eau est source de vie, préservons là pour notre survie »

Avancée des dossiers en cours :

Renaturation des berges de la Vézère

Pour faire suite à la récolte de boutures réalisée sur le mois de septembre 2021, le projet de renaturation des berges de la Vézère à Terrasson a été réalisé au mois d'octobre.

Ce projet a vu le jour suite à la sollicitation du propriétaire riverain de la Vézère. Ce dernier souhaitait mettre en place un système pour limiter l'érosion de sa berge.

Après quelques échanges avec les services du Syndicat, un projet liant les enjeux du riverain et ceux du milieu a pu voir le jour. La berge, quasi composée que de remblai a été purgée, retalutée et une fascine de saules a été mise en place. Ce projet a pu voir le jour grâce à la collaboration entre le propriétaire, financeur maître d'œuvre. Les parties de purge et de retalutage ont été assurées par une entreprise extérieure, l'entreprise Estandier. Cette dernière a aussi assisté le Syndicat dans la mise en place des piquets de maintien de la fascine de saules. L'équipe régie du Syndicat a assuré la mise en place de la fascine complète.



Vélo Voie Verte

La Communauté des Communes de la Vallée de l'Homme élabore un projet de création de Vélo route Voie Verte

Une expertise commune a été menée conjointement pour identifier les essences d'arbres menaçantes pour la future voie en bord de Vézère. Lors de cet état des lieux, les différents sites potentiels de point de vue sur la rivière ont été identifiés. L'un d'eux, en rive droite, à la confluence avec le Peuch sur la Commune de St Cirq a particulièrement retenu l'attention du Syndicat. En effet, l'ouverture de cette zone permet trois résultats en une action. Pour la voie, l'ouverture d'une fenêtre visuelle sur la Vézère et pour le milieu, le retrait d'érables negundo, essence invasive des bords de Vézère accompagnée d'une action de sécurisation nautique. C'est pourquoi, le Syndicat a pris la décision de prendre en charge cette intervention. Il s'agissait exactement de deux bouquets d'érables et d'encombres. L'équipe régie du Syndicat est donc intervenue sur site lors de ce mois de mars 2022.

Avant travaux



Après travaux

Gestion du cours d'eau de l'Elle :

Depuis la mi-mars et jusqu'à la mi-Mai, l'équipe régie est intervenue sur l'Elle depuis la limite de Département avec la Corrèze (Commune de Villac) jusqu'au pont de « Marquoil » (Commune de Terrasson Lavilledieu).

L'intervention a consisté à :

- Rétablir la continuité écologique notamment sur la libre circulation piscicole,
- Retrouver un libre écoulement des eaux en limitant le facteur érosif,
- Préserver l'état des ouvrages d'art routiers par l'anticipation d'accumulation d'encombres au droit de ces mêmes ouvrages. Cette action est une première sur ce cours d'eau.

Elle a été menée sur un linéaire de 7,8 km de cours d'eau sur des secteurs parfois « extrêmes » en terme d'accessibilité.



Mot de l'opposition

Pensées estivales

Il aura fallu des tragédies, la pandémie et la guerre en Ukraine, pour poser un regard critique sur le fonctionnement mondialisé de notre économie et notre dépendance aux énergies fossiles importées. Les ménages modestes sont en grande difficulté face aux hausses de prix du gaz et du pétrole. Nous devons donc nous mobiliser fortement pour développer notre autonomie énergétique et alimentaire.

Le photovoltaïque est une solution pour le développement des énergies renouvelables. L'agri-photovoltaïque consiste à couvrir certaines cultures ou élevages de panneaux photovoltaïques fixes ou orientables. La Nouvelle-Aquitaine entend structurer cette filière pour conforter son engagement dans la transition énergétique.

Sur la commune, un agriculteur a voulu implanter un hangar photovoltaïque ! Refusé par l'architecte des bâtiments de France car le hangar n'était pas dans le même sens que le reste de son exploitation. Un peu de bon sens, pour que les panneaux fonctionnent, il faut qu'ils soient face au soleil, non ?

Comme nous, vous avez reçu « Le guide pratique de la redevance incitative - secteur du Périgord Noir » dans votre boîte aux lettres avec la publicité !!!

- Pourquoi mettre en place la redevance incitative ?

- Qui a décidé de sa mise en place et quand ?

- Que finance la redevance incitative ?
- A l'heure actuelle, notre campagne est belle et presque propre mais, lorsqu'en 2024, la redevance incitative sera opérationnelle sur tout notre département, qui gèrera les dépôts sauvages qui « fleurissent » dans les départements déjà assujettis à cette redevance ?

Nous déplorons le désengagement de l'état en matière de services publics, laissant à la région, au département, à l'intercommunalité et à notre petite commune la quasi-exclusive responsabilité de garantir un développement territorial harmonieux pour toutes et tous. Que ce soit à travers les transports, l'éducation, la santé, la formation, l'offre culturelle, sportive et associative, l'égalité passe par le rétablissement et le renforcement du service public sur tous les territoires.

Enfin, un rappel des dates à avoir en tête : le premier tour du scrutin des élections législatives se tiendra le 12 juin 2022 et le second tour se déroulera 19 juin 2022.

La saison estivale arrive, et le bon temps avec elle. Nous vous souhaitons, à toutes et à tous, bonheur, santé, joie, abondance, succès et sérénité.

Philippe JARDEL et Philippe LAUGÉNIE

NUMÉROS UTILES

Numéros d'urgence(24/24h) Appel gratuit

Urgence médicale (Samu)	15
Police – Gendarmerie	17
Pompiers.....	18
Numéro d'urgence européen	112
Samu social	115
Violences Femmes Info.....	3919
Enfance en danger	119
Personnes déficientes auditives	114
Alerte attentat - Alerte enlèvement	197

ENEDIS - DÉPANNAGE

Particuliers et Professionnels (= < 36 kVA) immobilier/construction	0972 675 024
Clients Entreprises (>36 kVA)	BT 0811 882 200 / HT 0811 010 211
Dépannage producteurs	0970 818 543
AGRESSION D'OUVRAGES	01 76 61 47 01

DÉCHÈTERIE MONTIGNAC 05 53 51 60 82	
Horaires d'hiver (1er Septembre – fin Juin)	Horaires d'été (Juillet et Août)
Mardi, Mercredi, Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 18h00	Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 7h00 – 14h00
Jeudi : 8h30 – 12h30	Fermé le lundi
Samedi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00	
Fermé le lundi	

VÉOLIA TERRASSON - DÉPANNAGE PARTICULIER

CC Vallée de l'Homme	05 53 51 70 70
Service urbanisme	05 53 02 50 21
Guichet Unique	05 53 51 70 79 / 05 53 06 06 47